

Gland, le 7 octobre 2022

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 6 octobre 2022

Présidence : M. Rupert Schildböck

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 29 relatif à un crédit d'investissement pour la réalisation d'un ouvrage sur la Ville de Gland;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- d'accepter l'amendement consistant à augmenter le financement du préavis de CHF 16'500.-;
- I. d'accorder le crédit de CHF ~~50'000.-~~ 66'500.-.

Conformément aux articles 162 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Rupert Schildböck

Karine Teixeira Ferreira